

## « RÉSIDENCES POUR LES THÈSES EN RECHERCHE-CRÉATION »

### APPEL AUX DOCTORANTES ET DOCTORANTS

Dans le cadre du projet « Résidences pour les thèses en recherche-création », le resCAM lance son second appel à projets.

Adressé aux doctorantes et aux doctorants des universités membres du resCAM, cet appel permettra d'attribuer **une aide à la recherche** d'un montant de 2 000 € maximum chacune.

Le dossier sera à envoyer avant le **31 mai 2024** à la SFR Création ([sf-recherche-creation@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:sf-recherche-creation@univ-grenoble-alpes.fr)) avec les éléments suivants :

- CV ;
- Lettre de motivation précisant le laboratoire et l'université d'accueil parmi celles adhérentes au projet de « Résidences » ;
- Portfolio d'artiste-chercheur ;
- Description détaillée d'une recherche-création de la thèse en cours et qui sera présentée dans le cadre de la résidence (5 pages maximum), précisant les modalités de restitution et une fiche technique ;
- Calendrier ;
- Budget prévisionnel de la résidence ;
- Lettre de la direction du laboratoire de la doctorante ou du doctorant donnant son accord sur le projet de résidence ;
- Lettre de la directrice ou du directeur de thèse donnant un avis favorable sur le projet de résidence de la doctorante ou du doctorant ;
- Date prévisionnelle de soutenance de la thèse.

#### Modalités de sélection :

- Le resCAM vérifie l'admissibilité des projets reçus et transmet les projets admissibles aux laboratoires de recherche ainsi qu'à la personne membre du resCAM de l'université choisie.
- Le comité de direction du resCAM réunit un jury composé de deux membres extérieurs aux universités impliquées dans le processus de candidature/sélection.
- Le jury procède à l'étude des projets déposés et de leurs fiches d'évaluation. Les résultats seront communiqués en juillet à la fois aux écoles doctorales, aux unités de recherche, aux doctorantes et aux doctorants.

#### Attribution de l'aide :

Les fonds seront versés par le resCAM sur la ligne budgétaire du laboratoire d'origine de la doctorante ou du doctorant. Une convention de reversement sera établie entre le resCAM et l'université d'origine pour justifier le versement.

Les projets financés devront être effectués dans l'année doctorale suivant la date d'octroi de l'aide et sur la période d'octobre 2024 à juillet 2025.

#### Périmètre du financement :

Le financement pour une résidence d'une durée de 10 à 14 jours maximum se compose de deux parties : un per diem (maximum 1 750 €) **versé au laboratoire** d'origine de la doctorante ou du doctorant couvrant l'hébergement, 2 repas par jour et le transport (train 2<sup>e</sup> classe) ; un montant maximum de 250 € pour des petites dépenses liées à la résidence (détaillées dans le budget et validées lors de l'acceptation du projet). En sus de ce financement, le resCAM financera la documentation audiovisuelle (captations et montage) qui sera organisée localement avec la lauréate ou le lauréat et le laboratoire de chaque site.

Un bilan de résidence comportant deux volets, un bilan des activités réalisées et un bilan financier, sera envoyé à la SFR Création à l'issue de la résidence et sous un délai de **6 semaines** (maximum 2 pages).

**Contact :** [sf-recherche-creation@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:sf-recherche-creation@univ-grenoble-alpes.fr)

**Universités et unités de recherche accueillantes :**

**UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES**

**UMR 5316 LITT&ARTS**

<https://litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr/>

Direction : Isabelle Cogitore

**Contact scientifique : Gretchen Schiller** ([gretchen.schiller@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:gretchen.schiller@univ-grenoble-alpes.fr)), PR Arts de la scène

**UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL** – pour des projets musicaux et en art numérique uniquement

**EA 4120 LISAA - Littérature, Savoirs et Arts - Équipe CCAMAN (Confluences, Cinématographiques, Audiovisuelles, Musicales et Arts Numériques)**

<https://lisaa.univ-gustave-eiffel.fr>

Direction : Diane Arnaud / Hugo Clémot

**Contact scientifique : Martin Laliberté** ([martin.laliberte@univ-eiffel.fr](mailto:martin.laliberte@univ-eiffel.fr)), PR Musique et technologies

**UNIVERSITÉ DE LILLE** – pour des projets en danse uniquement

**CEAC - Centre d'étude des arts contemporains**

<https://ceac.univ-lille.fr/>

Direction : Nathalie Delbard

**Contact scientifique : Philippe Guisgand** ([philippe.guisgand@univ-lille.fr](mailto:philippe.guisgand@univ-lille.fr)), PR en danse

**UNIVERSITÉ DE POITIERS**

**UR 15076 FoReLLIS - Formes et Représentations en Linguistique, Littérature et dans les arts de l'Image et de la Scène**

<https://forellis.labo.univ-poitiers.fr/>

Direction : Charlotte Krauss

**Contacts scientifiques : Shirley Niclais** ([shirley.niclais@univ-poitiers.fr](mailto:shirley.niclais@univ-poitiers.fr)), MCF en arts de la scène, **Robert Bonamy** ([robert.bonamy@univ-poitiers.fr](mailto:robert.bonamy@univ-poitiers.fr)), MCF en études cinématographiques

**UNIVERSITÉ RENNES 2** (4 unités d'accueil partenaires de l'EUR CAPS - [creativepublicspace@univ-rennes.fr](mailto:creativepublicspace@univ-rennes.fr) - qui pourra orienter les candidats vers les lieux les plus adaptés. *A noter : le tiers-lieu actuellement occupé par l'EUR CAPS ne sera pas forcément disponible en 2025, assurez-vous auprès de l'unité d'accueil qu'une alternative est envisageable selon les besoins de la résidence*).

**EA PTAC - Pratiques et théories de l'art contemporain**

<https://www.univ-rennes2.fr/structure/ptac>

Direction : Philippe Le Guern / Marie-Noëlle Semet

**EA 3208 APP - Arts : pratiques et poétiques**

<https://sites-recherche.univ-rennes2.fr/arts-pratiques-poetiques/>

Direction : Sophie Lucet / Antony Fiant

**EA 1279 HCA - Histoire & critique des arts**

<https://www.univ-rennes2.fr/structure/histoire-critique-arts>

Direction : Hélène Jannière

**EA 3206 CELLAM - Centre d'études des langues et littératures anciennes et modernes**

Direction : Anne Teulade / Anne Rolet

<https://www.univ-rennes2.fr/structure/cellam>

**Contact scientifique : Anne Goarzin** ([anne.goarzin@univ-rennes2.fr](mailto:anne.goarzin@univ-rennes2.fr)), PR Littérature et culture irlandaises